



L'ASALM N° 1

Les amis du circuit vous proposent, sur l'autodrome  
de LINAS-MONTLHERY

**DIMANCHE 11 octobre 2009**

**historique Journée Anniversaire**

1924 inauguration du circuit

2009

N° adhérent :  
.....967.....

**Bulletin de pré-inscription / Entry form: A remplir en lettres capitales  
A retourner avec le règlement général daté et signé  
Tout formulaire incomplet ou mal rédigé sera refusé sans préavis**

Nom/Surname ..... Prénom / First Name .....  
Adresse/Address n° ..... Rue.....  
CP/Post code ..... Ville/Town..... Pays/Country.....  
Courriel/e-mail.....@..... Tél n° .....

Véhicule : AUTO  MOTO   
Marque/Brand..... Modèle/Model ..... Année/Year.....  
Immatriculation/Registration number ...  
Joindre copies: carte grise - carte verte d'assurance - permis de conduire et photo récente du VEC.

**AUTO** : participation forfaitaire au frais donnant droit à 1 pilote, 1 passager, exposition, petit-déjeuner, déjeuner au restaurant de l'UTAC ,  
plaque commémo, accès aux différentes démonstrations, motos, parade, etc... et trois roulages de 20 mn environ, non chronométrés,  
casques et ceintures obligatoires **FORFAIT : 150 €**

**MOTO** : participation forfaitaire au frais donnant droit à 1 pilote, 1 accompagnant ,exposition, petit-déjeuner, déjeuner au restaurant de  
l'UTAC , plaque commémo, accès aux différentes démonstrations, autos, parade, etc... et deux roulages de 30 mn environ, non  
chronométrés, casques obligatoires. **FORFAIT : 75 €**

**VIP** : uniquement sur invitation, roulage possible à allure réduite, encadré par le « Pace-car » renseignements et tarif sur place le jour J.  
Accès au public exclusivement sur invitation gratuite par courrier ou par mail [demoniak2@wanadoo.fr](mailto:demoniak2@wanadoo.fr) à partir de fin Août 2009

**Afin d'assurer la diversité, le nombre de véhicules éligibles est limité par marque et modèle, l'organisation se réserve le droit  
d'accepter des véhicules d'exception modernes ou non, anciens ou pas, sans avoir à le justifier.**

**Vous recevrez réponse à votre demande de pré-inscription fin deuxième trimestre 2009.**

**Aucun engagement ne sera reçu sur place.**

Tout participant s'engage à mettre le véhicule concerné en conformité avec la législation en vigueur et engage sa seule responsabilité en cas de non respect de celle-ci. Il s'engage à respecter strictement le règlement ainsi que l'ensemble des termes de ce contrat. Il consent à être photographié, filmé par l'organisateur, l'agence organisatrice ou toute autre société ou individu autorisé par l'organisateur pendant la journée dans le cadre de la promotion. Il consent également à l'exploitation de son image et de sa voix par l'organisateur ou par toute personne autorisée par ce dernier, sur tous types de supports. Il reconnaît que ni lui, ni aucune autre personne, ne peut prétendre recevoir une rémunération d'aucune sorte en contrepartie de la présente autorisation. Toute dégradation de l'infrastructure du site engage sa seule responsabilité. Chaque participant reconnaît son inscription à titre personnel en parfaite connaissance des risques liés à ce type d'activité. Il reconnaît avoir pris connaissance des conditions de participation et s'engage au strict respect de celles-ci.

L'inscrit renonce de façon irrévocable pour lui-même, ses ayants-droits et toute personne physique ou morale à tout recours de quelque nature que ce soit contre l'organisateur ou ses partenaires pour tout dommage matériel ou corporel que ses accompagnateurs ou lui-même pourraient causer ou subir à des tiers lors de cette opération.

Date .....

Signature précédée de lu et approuvé.

Renseignements M. Bernard PERSONNIER, Président de l'ASALM – Tél. 06 89 88 54 02  
Général : M. TONCOU, responsable motos – Tél. 06 07 33 69 90  
M. Daniel DUMONT, Délégué de l'ASALM – Tél. 06 32 99 82 05  
**Chèque à l'ordre de L' ASALM 27 av des Cerisiers 91420 MORANGIS**